

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**· Identificateur de produit****· Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml****· Code du produit: 141279****· UFI: M354-J0SJ-H008-XFVQ****· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****· Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage**· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur:**

Beco Technic GmbH

Hermsdorfer Str. 5

D-21502 Geesthacht bei Hamburg

Tel.: +49 4152 809656

Fax: +49 4152 809696

E-mail: service@beco-lifestyle.comWeb: www.beco-technic.com**· Service chargé des renseignements:** service@beco-lifestyle.com**· Numéro d'appel d'urgence** +49-(0)551-19240 - Giftnotrufzentrale Göttingen**2 Identification des dangers****· Classification de la substance ou du mélange****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

· Éléments d'étiquetage**· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**· Pictogrammes de danger**

GHS05

· Mention d'avertissement Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

chlorure d'hydrogène

Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated

· Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence*En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.**Tenir hors de portée des enfants.**Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.**Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.**Traitements spécifiques (voir sur cette étiquette).**Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.**En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.***· Autres dangers****· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**3 Composition/informations sur les composants****· Mélanges****· Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**· Composants dangereux:**

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≥2,5-<10%
CAS: 78330-20-8 Reg.nr.: Polymer	Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302	≥1-<2,5%
CAS: 7647-01-0 EINECS: 231-595-7 Reg.nr.: 01-2119484862-27	chlorure d'hydrogène Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H335 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B; H314: C ≥25 % Skin Irrit. 2; H315: 10 % ≤C < 25 % Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤C < 25 % STOT SE 3; H335: C ≥10 %	≥1-<2,5%
CAS: 62-56-6 EINECS: 200-543-5 Reg.nr.: 01-2119977062-37	thiouurée Carc. 2, H351; Repr. 2, H361d; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302	≥0,25-<1%

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface non ioniques

<5%

parfums (LIMONENE, CITRAL)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**4 Premiers secours****· Description des mesures de premiers secours****· Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**· Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.**· Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Classe de stockage:** 12
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**· Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 67-63-0 propane-2-ol**VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm**CAS: 7647-01-0 chlorure d'hydrogène**VLEP Valeur momentanée: 7,6 mg/m³, 5 ppm**· Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition**· Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.**· Protection des mains:****Gants de protection**

Suitable chemical resistant protective gloves (EN374) also at prolonged, direct contact (recommended protection index 6, corresponding 480 minutes permeation time according to EN 374) e.g. from Nitrikautschuk (0,33-0,5 mm) Polyvinylchlorid (1mm).

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage**Lunettes de protection hermétiques****· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**

FR

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· État physique	Liquide
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	4 °C
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté) Non applicable.
· Inflammabilité	
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH à 20 °C	0,62
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1 g/cm³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	3,0 %
· VOC (CE)	3,02 %
· Teneur en substances solides:	4,8 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosifs	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant

(suite page 6)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml

(suite de la page 5)

· <i>Substances et mélanges autoréactifs</i>	néant
· <i>Liquides pyrophoriques</i>	néant
· <i>Matières solides pyrophoriques</i>	néant
· <i>Matières et mélanges auto-échauffants</i>	néant
· <i>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</i>	néant
· <i>Liquides comburants</i>	néant
· <i>Matières solides comburantes</i>	néant
· <i>Peroxydes organiques</i>	néant
· <i>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</i>	néant
· <i>Explosibles désensibilisés</i>	néant

10 Stabilité et réactivité

- *Réactivité* Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *Stabilité chimique*
- *Décomposition thermique/conditions à éviter:* Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- *Possibilité de réactions dangereuses* Aucune réaction dangereuse connue.
- *Conditions à éviter* Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *Matières incompatibles:* Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *Produits de décomposition dangereux:* Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- *Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008*
- *Toxicité aiguë* Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))**

Oral	LD50	16.496 mg/kg
------	------	--------------

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)

CAS: 7647-01-0 chlorure d'hydrogène

Oral	LD50	900 mg/kg (lapin)
------	------	-------------------

CAS: 62-56-6 thiourée

Oral	LD50	2.000–2.500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.800 mg/kg (lapin)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

In-vitro-test "corrosive": negative.

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.**· Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**· Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml

(suite de la page 6)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistante et dégradabilité**
Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des détersifs et sont biodégradables.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH.
Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, IMDG, IATA** néant

(suite page 8)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml

(suite de la page 7)

· <i>Désignation officielle de transport de l'ONU</i>	
· <i>ADR, IMDG, IATA</i>	néant
· <i>Classe(s) de danger pour le transport</i>	
· <i>ADR, ADN, IMDG, IATA</i>	
· <i>Classe</i>	néant
· <i>Groupe d'emballage</i>	
· <i>ADR, IMDG, IATA</i>	néant
· <i>Dangers pour l'environnement</i>	Non applicable.
· <i>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</i>	Non applicable.
· <i>Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</i>	Non applicable.
· <i>"Règlement type" de l'ONU:</i>	néant

15 Informations relatives à la réglementation

- *Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement*
- *Proposition 65*

- *Chemicals known to cause cancer:*

CAS: 62-56-6 thiourée

- *Chemicals known to cause reproductive toxicity for females:*

Aucun des composants n'est compris.

- *Chemicals known to cause reproductive toxicity for males:*

Aucun des composants n'est compris.

- *Chemicals known to cause developmental toxicity:*

Aucun des composants n'est compris.

- *Directive 2004/42/CE*

- *Directive 2012/18/UE*

- *Substances dangereuses désignées - ANNEXE I* Aucun des composants n'est compris.

- *RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3*

- *Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II*

Aucun des composants n'est compris.

- *RÈGLEMENT (UE) 2019/1148*

- *Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)*

Aucun des composants n'est compris.

- *Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT*

Aucun des composants n'est compris.

- *Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues*

CAS: 7647-01-0 chlorure d'hydrogène

3

- *Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers*

CAS: 7647-01-0 chlorure d'hydrogène

3

(suite page 9)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.04.2023 Numéro de version 49 (remplace la version 48)

Révision: 20.04.2023

Nom du produit: Heli Silber-Tauchbad 150 ml

(suite de la page 8)

· Prescriptions nationales:**· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction****· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Date de la version précédente: 22.02.2023**· Numéro de la version précédente:** 48**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· * Données modifiées par rapport à la version précédente